

L'ICOSI et la Coopération Maritime poursuivent leur coopération avec le Ministère de l'Agriculture, du Développement rural et des Pêches maritimes du Maroc (Mission de travail en France, du 24 au 27 mai 2010)

Dans le cadre de la coopération engagée depuis près de deux ans avec le Ministère de l'Agriculture et des Pêches maritimes du Maroc, la Coopération Maritime et l'ICOSI ont organisé la visite d'une délégation du Ministère marocain.

Cette délégation était composée de Messieurs Abdessamad LAMRANI, Directeur de la Formation Maritime et de la Promotion Socio-Professionnelle et Abdellah EL ASRI, Chef de la Cellule centrale des programmes d'encadrement des pêcheurs.

Le programme a été établi dans le cadre des objectifs poursuivis et qui visent à promouvoir le développement des coopératives auprès des pêcheurs artisans marocains et dans tout le pourtour méditerranéen.

Outre les échanges avec le Ministère de l'Agriculture et le Conseiller technique Pêche auprès du Ministre, Mickaël QUIMBERT, l'ensemble des questions relatives à la filière, aux organisations de producteurs et à la commercialisation des produits de la Mer a été abordé à l'occasion d'une visite à FranceAgriMer.

La délégation a été reçue par Messieurs Christian VANIER, Directeur Animation des filières, Dominique DEFRANCE, Délégué filière Pêche et Aquaculture et Ludovic LE MOIGNE, de la Direction de l'International de FranceAgriMer.

Gérald EVIN (Directeur de la Coopération Maritime) et Arnaud BREUIL ont également participé aux rencontres.

Une visite de Rungis (organisée par FranceAgriMer et Francis LEFEVRE, Directeur Général Adjoint de Semmaris) a également permis de mieux comprendre les rouages de la commercialisation des produits de la Mer.

Enfin, une visite de la coopérative de Port-en-Bessin (Calvados) a été organisée par Michel GÉRARD de la Coopération Maritime. L'ensemble des activités de la Coopérative a servi d'illustration de la diversité des métiers entrepris et développés autour de l'activité de pêche : débarquement de la pêche sous criée, vente en criée (présentation de l'organisation de la vente en criée par Christophe VAN ROYE, Directeur de Copeport), visite des chantiers Navals James (Construction d'un chalutier de 12 mètres en cours), avitaillement, etc.

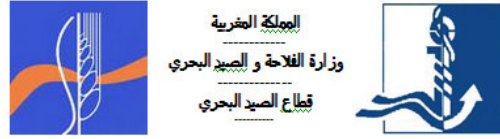
Une réunion de travail avec Richard BROUZES, Directeur de l'Organisation de Producteurs de Basse-Normandie (OPBN) et Stéphane LEBLOND, Responsable de l'Armement Coopératif Artisanal Portais (ACAP) a également été organisée pour conclure le programme.

.../...



Fiche-Opération

N°11 - Juin 2010



Cette visite de terrain avait comme principal objectif de projeter l'évolution des fonctions des coopératives vers la diversification autour de l'activité de pêche.

Cette illustration devra pouvoir servir d'encrage aux échanges engagés avec les

partenaires de l'ICOSI et de la Coopération Maritime, tant pour la mise en place de programmes de formation que pour l'organisation de la seconde rencontre euro-méditerranéenne des coopératives de pêche.



INSTITUT DE COOPÉRATION SOCIALE INTERNATIONALE
INSTITUTE OF INTERNATIONAL SOCIAL COOPERATION
ИНСТИТУТ МЕЖДУНАРОДНОЙ СОЦИАЛЬНОЙ КООПЕРАЦИИ
国际社会合作所

74, rue Villebois Mareuil - 92230 Gennevilliers (France)
Téléphone : (33) 1 41 85 49 20 - Fax : (33) 1 41 85 49 49
E-mail : info@icosi.org - Site Internet : www.icosi.org

Prix OCIRP « Acteurs Économiques & Handicap », Remise des trophées Vendredi 25 juin 2010, Paris

Cette année encore, l'ICOSI s'est associé à la promotion de la 3^{ème} édition du Prix OCIRP « Acteurs économiques et handicap ».

Ce prix créé en 2008 par l'OCIRP, Union d'institutions de prévoyance, a pour ambition de faire connaître et de valoriser les initiatives menées par les acteurs privés, publics ou ceux de l'économie sociale au bénéfice des personnes handicapées, et d'en favoriser leur diffusion et leur reproductivité.

La création de ce Prix est en effet inscrite dans cette démarche et a pour objectif de promouvoir les actions « d'innovation et de sensibilisation » réalisées par l'ensemble de ces acteurs en vue de favoriser l'insertion des personnes handicapées dans la cité.

Parmi les huit prix décernés au total, deux récompenseront spécialement les acteurs de l'économie sociale.

Les acteurs économiques qui mettent en œuvre des actions concrètes démontrent ainsi leur engagement au quotidien, qui dépasse la simple obligation légale d'employer.

D'ailleurs, de nombreux dossiers reçus dans le cadre du Prix visent aussi à faciliter l'accès à des centres d'intérêt variés, tels que la culture, le sport ou les loisirs.

La Remise des trophées se déroulera le vendredi 25 juin 2010 à partir de 16h30 dans le grand amphithéâtre de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Vous pouvez dès à présent consulter les candidats présélectionnés par le jury pour chaque catégorie de prix sur le site web dédié : www.exempleasivre.com.

Des invitations pour participer à cet événement sont disponibles sur simple demande auprès de l'OCIRP ou au secrétariat de l'ICOSI.

Information :

OCIRP
Florence SORIN-GOMEZ, Chef de projet
Handicap
10 rue Cambacérès - 75008 Paris
Tél : 01 44 56 22 56 - Fax : 01 49 24 06 27
Site web : www.exempleasivre.fr

Finansol publie le 8^{ème} Baromètre annuel de la finance solidaire

Le Baromètre de la finance solidaire a été créé en 2003 par Finansol avec le soutien de la Caisse des dépôts.

Grâce aux données de l'Observatoire Finansol de la finance solidaire, il mesure chaque année les principales évolutions de la finance solidaire en France. Avec l'aide de l'institut de sondage Ipsos, il mesure aussi la notoriété de l'épargne solidaire et l'intérêt que lui portent les Français.

Ainsi, le Baromètre de la finance solidaire permet de mieux connaître les attentes des épargnants vis-à-vis de ce secteur et de répondre à leurs grandes questions : à quoi sert l'épargne solidaire, comment elle fonctionne, comment faire pour devenir épargnant solidaire ? Ce Baromètre est réalisé en partenariat avec La Croix.

Selon les chiffres de ce 8^{ème} Baromètre de la finance solidaire, **les résultats du secteur sont excellents début 2010 avec une hausse de 47% des encours d'épargne solidaire et une progression structurelle des activités financées.**

Si le baromètre de la finance solidaire est au beau fixe, c'est notamment parce que les salariés ont été de plus en plus nombreux à mettre une pincée de solidaire dans leurs plans d'épargne entreprise.

Cette option doit obligatoirement être proposée dans tous les plans d'épargne salariale depuis le 1^{er} janvier.

Désormais, environ 12 millions de salariés peuvent soutenir l'insertion par l'emploi, le logement très social, l'environnement ou le développement des pays du Sud par l'intermédiaire de leur entreprise.

Une exceptionnelle opportunité leur est offerte au moment même où la crise économique et financière oblige les entreprises à s'interroger bien davantage qu'avant sur leur rôle sociétal.

Les financeurs solidaires réunis au sein de Finansol montrent à échelle modeste la pertinence d'une démarche de financement responsable et solidaire.

Dans les pages du baromètre 4 exemples de projets financés via l'épargne solidaire relatifs à la solidarité internationale, l'emploi, l'environnement et l'insertion par le logement sont notamment proposés.

Retrouvez le Baromètre 2010 :

<http://www.finansol.org/docs/Barometre-2010-de-la-finance-solidaire.pdf>

Information :

FINANSOL

58, rue Regnault - 75013 Paris

Tél : 01 53 36 80 66 / Fax : 01 53 36 80 69

Site web : www.finansol.org

Le Groupement National de la Coopération publique un guide de la société coopérative européenne

Le Groupement National de la Coopération (GNC) publie un guide juridique : « Société coopérative européenne. Modèle de statuts ».

L'adoption par le Conseil des Ministres européen en juillet 2003 d'un statut de la société coopérative européenne (SCE) est **une reconnaissance de l'importance des coopératives et de leur contribution au développement économique et social des territoires sur lesquelles elles sont implantées.** Il inscrit les principes et valeurs coopératives dans l'acquis communautaire. Les travaux de transposition en droit français, auxquels le GNC a activement participé, se sont achevés en juin 2009 et des premiers projets de société coopérative européenne immatriculée en France sont identifiés.

Travail collectif des membres du GNC, le guide juridique a pour objectif d'améliorer la connaissance de ce nouvel instrument dans le paysage juridique français. Il propose aux praticiens du droit et aux entreprises coopératives **une approche pédagogique qui leur permettra de s'approprier ce nouveau statut et de réduire l'insécurité juridique.**

Le statut de la SCE répond à un double objectif : affirmer la spécificité des coopératives et leur permettre de prendre toute leur place dans les évolutions économiques à venir. Créé afin de faciliter le développement des activités transnationales des coopératives, ce statut leur permet d'opérer dans toute l'Union

européenne avec une personnalité juridique, une réglementation et une structure uniques. Les coopératives disposent d'un outil juridique opérationnel qui leur permettra de construire des partenariats économiques européens sans pour autant renoncer à leur identité coopérative.

Composé de 36 pages, le guide est construit autour de grandes orientations :

- Une proposition de modèle de statuts ;
- Les principes de l'Alliance Coopérative Internationale (ACI) en préambule, vecteur de la différenciation des sociétés coopératives par rapport aux sociétés commerciales ;
- Des notes qui renvoient aux articles du règlement ou au titre III bis de la loi du 10 septembre 1947 portant statut de la coopération, pour faciliter la recherche ;
- Les choix que la coopérative doit opérer en vertu d'une disposition du règlement ;
- Des options que la coopérative peut utiliser ou non en fonction de son projet.

**Retrouvez le Guide sur le site web
du GNC :**

http://www.entreprises.coop/UPLOAD/article/pages/632_article.php

Information :

Groupement National de la Coopération

24, rue du Rocher - 75008 Paris

Tél : 01 42 93 59 59 - Fax : 01 42 93 55 95

E-mail : gnc@entreprises.coop

Site web : www.entreprises.coop



INSTITUT DE COOPÉRATION SOCIALE INTERNATIONALE
INSTITUTE OF INTERNATIONAL SOCIAL COOPERATION
ИНСТИТУТ МЕЖДУНАРОДНОЙ СОЦИАЛЬНОЙ КООПЕРАЦИИ

国际 社会 合作 所

74, rue Villebois Mareuil - 92230 Gennevilliers (France)
Téléphone : (33) 1 41 85 49 20 - Fax : (33) 1 41 85 49 49
E-mail : info@icosi.org - Site Internet : www.icosi.org

Conférence organisée par Chorum :
**« Agir pour la prévention des risques professionnels dans
l'économie sociale »**
Mercredi 23 juin 2010, Paris

L'économie sociale et solidaire emploie plus de 2 millions de salariés répartis dans environ 200 000 structures, associations, coopératives, mutuelles et fondations. Elle représente aujourd'hui près de 10% de la population active en France.

Les différentes branches de l'ESS sont concernées par la prévention des risques professionnels : problèmes de dos, d'articulations, risque routier, risques biologiques et infectieux, mais aussi risques psychosociaux, liés au public, aux moyens, aux modes d'organisation... Les enjeux sont de préserver la santé des salariés pour garantir le maintien dans l'emploi de tous, et permettre à chacun un déroulement de carrière complet dans de bonnes conditions, de développer l'attractivité des secteurs de l'économie sociale et la professionnalisation de leurs salariés, et de diminuer les coûts dus à l'absentéisme, aux arrêts maladie et aux AT/MP.

L'ESS est aussi un vivier d'actions innovantes et participatives de prévention des risques professionnels.

La conférence du 23 juin 2010 organisée par Chorum sera l'occasion de dresser des constats sur les évolutions du secteur associatif, sur les risques professionnels rencontrés dans les secteurs d'activités et métiers de l'économie sociale, d'identifier des acteurs de la prévention ainsi

que des démarches de structures de l'ESS.

De nombreux invités, experts, témoignages de terrain, seront amenés à intervenir.

En 2010, Chorum et CIDES ont lancé les prix territoriaux « Agir pour la prévention des risques professionnels dans l'économie sociale ». Les lauréats seront présents à la remise des prix qui se déroulera dans le cadre de cette conférence.

Enfin, la conférence sera l'occasion de découvrir l'exposition « Photographier le travail dans l'économie sociale ». Les participants auront la possibilité de voter pour désigner les lauréats du concours de photographies organisé par Chorum.

La conférence « Agir pour la prévention des risques professionnels dans l'ESS » est un des événements de la Semaine Qualité de Vie au Travail de l'ANACT. Elle est soutenue par l'ANACT, l'ARACT Ile-de-France, le magazine Santé & Travail et SIEL Bleu.

Information / inscription :

**CIDES - Chorum Initiatives pour le
Développement de l'Économie Sociale**
56 - 60 rue Nationale - 75649 Paris cedex 13
Tél : 01 56 61 47 46 - Fax : 01 45 86 83 00
E-mail : communication.cides@chorum.fr
Site web : www.cides.chorum.fr

XXXV^{ème} Rencontre Ipse :
**« Pour une protection sociale durable : Quelles nouvelles voies
pour la solidarité ? »**
Les 5 et 6 juillet 2010 - Séville, Espagne

Aujourd'hui, la solidarité se prend au sérieux. Les constats ont été établis. Les crises financières, économiques et puis sociales ont mis en valeur la protection sociale, non seulement pour soutenir les individus mais aussi éviter l'effondrement de l'économie et la chute de la démocratie. Toutefois, la protection sociale à l'européenne, qu'elle soit assurance sociale ou sécurité sociale universelle, ne peut être promue sans concéder de profondes mutations.

La XXXV^{ème} Rencontre Ipse se veut une contribution forte à l'examen de nouveaux équilibres : l'équilibre intergénérationnel dans une nouvelle donne démographique européenne et mondiale, les rôles respectifs des systèmes individuels et collectifs, les liens entre emploi et protection sociale quand la tendance est à la précarisation de l'emploi, à la promotion du statut d'indépendant et à la distension des solidarités traditionnelles. Elle visera également à favoriser l'émergence de propositions tangibles et novatrices en la matière pour affermir l'esprit de solidarité propice à l'intérêt général.

La XXXV^{ème} Rencontre Ipse se déroulera en quatre sessions :

* La première session « **La solidarité exposée à de nombreux défis** » examinera les principaux défis auxquels sont confrontés nos sociétés et nos systèmes de protection sociale, qu'il s'agisse des différentes crises, notamment économiques

et sociales, des nouvelles formes d'emploi ou des questions climatiques et environnementales.

* « **Les frontières en mouvement de la protection sociale** », deuxième session, traitera des questions qui peuvent se poser quant aux frontières, aux limites à définir dans les différents champs de la protection sociale, entre les cadres professionnel et individuel, les différentes échelles et modalités de la solidarité, entre les acteurs.

* Quant à la troisième session « **Rôle et place des partenaires sociaux et de la société civile organisée** », elle cherchera à définir et évaluer le rôle et la place des acteurs, et plus particulièrement des partenaires sociaux et de la société civile organisée, en matière de stratégie et de gestion de la protection sociale.

* Enfin « **Promouvoir de nouvelles voies pour la solidarité** », la quatrième session, permettra de s'interroger sur les nouvelles formes de solidarité à entrevoir, étendre ou pérenniser pour parvenir à l'objectif d'une protection sociale durable dans les années à venir.

Information / Inscription :

**Institut de la Protection Sociale
Européenne - IPSE**

Bureau de Paris :

92 boulevard de Magenta - 75010 Paris
Tél : 01 40 37 13 88 - Fax : 01 40 36 07 65

E-mail : europesociale@euroipse.org

Site web : www.euroipse.org

L'Education pour lutter contre l'exclusion sociale

Par Lydie GAUDIER et Denis STOKKINK,
Think Tank européen Pour la Solidarité

L'exclusion financière est un des aspects de l'exclusion sociale et de la pauvreté. Comprendre ses causes, c'est déjà trouver des solutions.

Tout d'abord, un chiffre éloquent : 16%. C'est la proportion de la population européenne qui vit sous le seuil de pauvreté. Ce constat alarmant est d'autant plus inacceptable que l'exclusion sociale qu'engendre bien souvent la pauvreté constitue, pour les personnes concernées, un déni de leurs droits fondamentaux.

On le sait, la pauvreté est multidimensionnelle. Elle doit donc être analysée sous ses différents aspects, afin d'apporter des propositions de solutions cohérentes et efficaces.

L'exclusion financière représente l'un des aspects de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Il est en effet devenu indispensable d'avoir accès aux services financiers pour participer pleinement à la vie économique et sociale de nos sociétés. Sans compte bancaire, il est par exemple difficile de trouver un emploi car les salaires sont presque toujours payés par virement bancaire. Et il est impossible de faire des achats sur Internet.

Quelques chiffres à nouveaux : dans les pays de l'Europe des 15 (les pays ayant adhéré à l'Union avant 2004), 10% des personnes de plus de 18 ans ne disposaient d'aucun compte bancaire en 2003. Cette proportion atteint les 47% dans les pays de l'Europe des 10 (les pays ayant adhéré à l'Union en 2004).

Les causes de cette exclusion financières sont diverses. Coût des services financiers trop élevé, complexité de l'offre, manque d'information, manque de confiance en l'institution financière ou encore problèmes d'accessibilité sont autant de freins à l'inclusion financière.

Face à ces différents constats, le développement d'initiatives en matière d'éducation du consommateur peut représenter une piste de solution. Bien entendu, les initiatives prises dans ce domaine devraient venir en complément d'un cadre réglementaire, européen et national, qui consacrerait l'accès de chacun à un compte bancaire de base.

Un certain nombre de pays européens, dont la Belgique, ont mis sur pied une série de programmes et de bonnes pratiques en la matière. Leur analyse a permis de mettre en évidence l'intérêt et la nécessité du développement d'une approche selon le cycle de vie, mieux adaptée aux besoins des personnes en fonction de leur âge et de leur situation familiale et professionnelle. Elle a également souligné le fait qu'il faut davantage veiller à ce que ces programmes touchent réellement le public cible. Cela pourra notamment se faire via des partenariats entre ONG, institutions publiques et secteur privé.

*Denis STOKKINK, Président et
Lydie GAUDIER, Directrice des projets*

Think Tank européen Pour la Solidarité

Site web : www.pourlasolidarite.eu